



## La Feuille de Saint-André-du-Bois



**Mai – Juin 2022**

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

C'est avec plaisir que je vous fais parvenir les informations communales de ce début d'été.

Notre monument de commémoration est resté pavoisé pendant plusieurs semaines pour la célébration de plusieurs événements historiques : la Victoire du 8 Mai 45, la Journée nationale de la Résistance (27 mai) ainsi que pour nos soldats tués durant la Guerre d'Indochine et encore pour l'adoption de la loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité.

Ce mois de juin a été marqué également par les élections législatives, auxquelles 55,76 % des électeurs communaux ont participé. A cet égard, nous souhaitons remercier tout particulièrement les électeurs qui se sont portés volontaires pour faire partie des assesseurs et scrutateurs, afin de nous aider au bon déroulement de ces élections.

Après la levée des restrictions en lien avec la Covid-19, les injonctions préfectorales ont également imposé des restrictions liées cette fois à l'influence météorologique, dont la vigilance rouge pour la canicule et orages. Par chance, le comité des fêtes a trouvé un intervalle de liberté pour organiser sa soirée festive, ce qui nous a permis d'apprécier particulièrement ce moment de convivialité et de détente.

Depuis le mois de juin, nous avons élargi les horaires des ouvertures au public de la Mairie, qui sont désormais : lundi après-midi de 14h à 17h, mardi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h et mercredi matin sur rendez-vous de 9h à 11h. Une fermeture estivale aura lieu du 15 au 31 août inclus.

Enfin, nous vous informons que la Feuille paraîtra dorénavant tous les trois mois, au rythme donc des quatre saisons. Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances d'été.

Pascale Guagni-Le Moing, votre Maire



**L'enquête publique est en cours depuis le mardi 7 juin jusqu'au vendredi 8 juillet 2022.**

Le dossier d'enquête publique est disponible en mairie.

Pour participer à l'enquête publique, vous pouvez choisir une de ces 5 options qui s'offrent à vous pour formuler votre demande :

- Vous rendre à l'une des permanences du commissaire enquêteur, la permanence de Saint-André-du-Bois se déroulera le jeudi 30 juin de 8h30 à 10h30, à noter qu'il n'y a pas de possibilité de prendre rendez-vous.
- Utiliser le registre papier pour recueillir votre demande. Ce registre est disponible en mairie depuis le 7 juin, chaque observation sera transmise par la mairie à la commission d'enquête publique.
- Par courrier adressé à Madame la Présidente de la commission de l'enquête publique, 21 rue des Acacias 33210 Mazères
- Via le registre numérique <https://www.democratieactive.fr/pluicdcsudgironde-web/>
- Par mail sur cette adresse spécifiquement créée pour l'enquête publique : [pluicdcsudgironde@democratieactive.fr](mailto:pluicdcsudgironde@democratieactive.fr)

Les conclusions de l'enquête publique, seront rédigées par la Madame la Présidente de la commission d'enquête publique aux alentours des mois d'août et septembre.

Nous restons disponibles en Mairie.

## Nos réalisations printanières

Voirie communale :

✓ Réparation de l'éboulement d'accotement sur la route de Fongrave.

✓ Réparation des dégradations sur le pont de Gillardeau.

Bâtiments / Patrimoine :

✓ Réparations sur le terrain de tennis et réfection de la peinture.

✓ Inventaire des concessions funéraires, élaboration du règlement intérieur du cimetière, révision des tarifs des concessions et transition vers la vente de concessions trentenaires.

✓ Sécurisation de la cour d'école par une réhausse de toute la clôture.

✓ Étude du projet de mise en accessibilité des locaux de la mairie, avec agrandissement de la salle des fêtes.

Amélioration des conditions de travail :

✓ Aménagement des postes administratifs au secrétariat de mairie, ainsi qu'à la Poste. Financement des repas pour les salariés à temps plein et en journée continue. Aménagement des horaires d'été au gré de la météo.

Fibre optique :

✓ Résolution des problématiques localisées par la négociation du déploiement souterrain.

Numérotation de domiciliation : Vous avez été plusieurs à nous signaler des erreurs d'adresses, de lieu-dit ou de numérotation. Nous avons donc décidé de nous engager sur un travail minutieux de mise à jour et de rectification. Ce travail s'effectuera sur du long terme quartier par quartier.



Chemin de randonnée :



Durant les mois précédents, nous avons travaillé sur l'élaboration d'un circuit de randonnée en deux boucles de 10 km – soit 20 km au total – sur toute la commune. A cet effet, des conventions avaient été signées avec une douzaine de propriétaires viticoles qui étaient en accord avec le projet. Or, suite aux difficultés rencontrées en termes de responsabilité et en raison de « l'agribashing », le projet a été temporairement suspendu. Cependant, À présent, nous avons trouvé une solution afin de pouvoir proposer ce circuit au profit de promeneurs bien intentionnés. Cette solution consiste à mettre à disposition ces chemins en exclusivité aux associations de randonneurs, nous allons commencer par l'association des Edelweiss de Saint-Macaire.

*Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous souhaitons remettre en place le repas des anciens. La date est fixée au 11 décembre, tous les anciens de la commune seront invités avec leur conjoint. Par ailleurs, nous souhaiterions élargir ce moment convivial à tous les habitants de la commune qui pourront y participer moyennant finance à prix coûtant du repas traiteur par personne.*

*Une animation de cabaret sera proposée.*

*Nous espérons ne pas être contraints à de nouvelles censures à l'approche de cette occasion conviviale.*



Une opération **Proxi DECHETS** se déroulera le **mardi 5 juillet 2022** sur notre commune au lieu dit Capblanc (à côté du Point d'apport volontaire pour le tri des déchets recyclables).

La mise en place des conteneurs se fera à 9 heures et se terminera à 16 heures.

**Les cartes ou codes d'accès en déchèterie devront obligatoirement être présentés à l'agent présent.** Ce contrôle d'accès permettra de réserver l'accès aux seuls habitants du territoire, afin d'offrir un service à ceux qui payent la redevance.

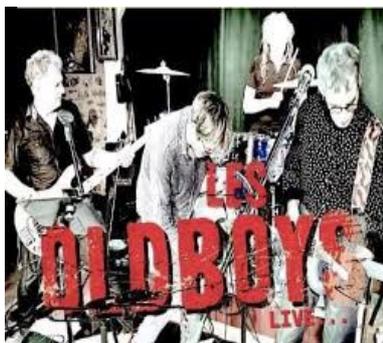
L'apport sera limité à 1 m<sup>3</sup> maximum par foyer. Seuls les encombrants et la ferraille seront acceptés. Tous les autres déchets (mobilier, électroménager, ...) devront être déposés en déchèterie : retrouvez la liste et les horaires de tous nos sites sur la page internet : <http://sictomsudgironde.fr/decheteries/>

À vos agendas :

### **Distribution des sacs poubelle.**

Comme tous les ans, une distribution des sacs-poubelle sera organisée.

Elle aura lieu le mercredi 31 août de 17h30 à 19h00, le samedi 3 septembre de 10h à 11h30 et le lundi 5 septembre de 9h à 10h30.



### **FETE COMMUNALE**

**Samedi 3 septembre**

En collaboration avec la municipalité, Le Comité des Fêtes clôturera le Forum des Associations et l'inauguration du terrain de pétanque, en vous proposant une restauration / buvette ainsi qu'une soirée toute en musique !

- Buvette / Sandwichs, frites, pressions, vins, boissons... **BANDA**
- Concert **LES OLD BOYS**
- et **DJ** en fin de soirée

C'est avec grand plaisir que nous avons fait une nouvelle session de tennis avec les enfants de nos écoles par l'intermédiaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal et du CVLV, sur les temps périscolaires.

Notre tournoi annuel s'est déroulé en ce mois de juin. Une animation a été organisée le samedi 11 juin par des mini-rencontres en double parents / enfants avec à l'issue un dîner auberge espagnole.

Nous avons clôturé la saison de l'école de tennis avec diverses animations, suivies d'un goûter le 25 juin.

Les finales du tournoi ont eu lieu le 26 juin.

Une sortie canoë à Bommès est prévue pour le dimanche 3 juillet (inscription auprès de Laurie 06 43 88 43 57)

**Inscriptions et réinscriptions pour la saison prochaine** : le samedi 2 juillet de 10h à 12h à Saint-André-du-Bois et le 27 août de 10h à 12h à Pian sur Garonne.

[laraquettedescoteaux@laposte.net](mailto:laraquettedescoteaux@laposte.net)



## Prévention CANICULE

Les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé de chacun d'entre nous.

Les conseils de prévention s'appliquent à tous, particulièrement aux personnes fragiles et aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications.

<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2022/episode-precoce-de-tres-fortes-chaleurs-rappel-des-precautions-a-prendre-par-tous>



Le jardin pédagogique de Saint-André du Bois a été heureux de recevoir les enfants de l'accueil périscolaire sur cette dernière période.

Accompagnés de leur animatrice, les enfants ont planté des plantes aromatiques, des fraises, des pommes de terre, des tomates.

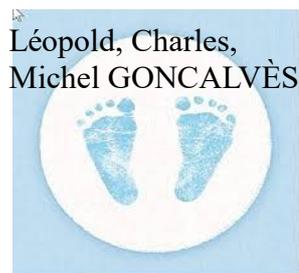
Ils ont également réalisé des petits jeux sur les besoins des plantes et leur croissance. Autour de la mare, grenouilles, libellules demoiselles et papillons sont venus se présenter aux enfants.

Pour finir et afin de fêter autant d'animation au jardin, les enfants ont créé des mini-épouvantails 100% récup et naturels. Ces belles réalisations ont pris place au jardin pour le plaisir de tous !

Nous les remercions chaleureusement pour leur participation et espérons avoir de nouveau leur visite !

Curieux de venir ? Toujours à la recherche de bénévoles, contactez nous !!!!

Mail : [tousaujardinstandredubois@gmail.com](mailto:tousaujardinstandredubois@gmail.com)



## Etat Civil

Mme Marguerite, Jeanine DUC  
Mme Christianne TURTAUT  
Mr Damaso BARQUIN  
Mr Roger LESTRILLE  
Mr Jean-Albert CASTAGNET



La famille Lestrille ou 250 années de charpentiers à Saint-André-du-Bois.

La récente disparition de Roger met fin à cette saga familiale qui, au cours de nombreuses années a techniquement manipulé des essences de chênes, de sapins, de châtaigniers, d'ormes, avec, pour corollaire des poutres, des pannes, des sablières, lambourdes, chevrons, planches et j'en passe...

C'est aux environs de l'année 1790 que dans le village, au numéro 3 Nord actuel du Bourg, au carrefour de la D672 Langon Sauveterre et de la D123 vers Caudrot et Saint-Pierre, que le plus ancien des Lestrille opérait dans un atelier, jouxtant la maison d'habitation. Il s'agissait de Pierre Lestrille, charpentier de haute-futaie, compagnon du tour de France, et surnommé « la Douceur »...

Par la suite, son fils, Pierre-Adolphe, né le 3 septembre 1827 prit sa succession et à son tour, céda le flambeau à son fils Jean-Baptiste Joseph(1) en 1911. En effet un acte notarié de partage anticipé octroie les outils de charpente, l'âne et la charrette de transport des bois à ce dernier, cependant que sa sœur Marguerite(2) conserve la maison. En fait, c'est là le départ du berceau familial de Jean-Baptiste Joseph vers le Café National et l'atelier, au lieu-dit « La Chapelle », près de l'ancienne école au sud-ouest de la commune.

Les mains expertes de Germain Lestrille son fils, puis enfin Roger en 1948, après son apprentissage à Langon, s'y sont succédées. Enfant de Saint-André, Roger c'était la compétence. Esprit ouvert et professionnel, il pratiquait l'art de la charpente, la menuiserie, le sciage en long... et le bois se pliait à sa créativité. C'était une référence dans la commune et alentours.

Homme de caractère il ne supportait pas la médiocrité. Il n'a jamais laissé indifférent, il aimait son métier, l'activité, la photographie, les voyages... la vie !

Il vidait facilement auprès de ses amis ou ses rencontres, la musette de ses souvenirs émaillés d'anecdotes(3) et de récits truculents, qu'il égrainait avec joie, humour et gentillesse.

Adishatz Roger...

C'était simplement mon cousin et en plus mon ami.

Guy Momas

(1)il s'agit du grand-père de Roger ce dernier étant l'oncle de Brigitte Fermis

(2)il s'agit de la grand-mère de Guy Momas

(3)il avait malicieusement affecté aux jeunes qu'il côtoyait, les prénoms de leurs ancêtres où l'on voyait fleurir des Huguette, Henriette, la grande Marie-Jeanne, la Joconde, Angèle, Marguerite, le Colonel, les tsars...